

Image not found or type unknown



Baisse de loyer pour futurs locataires

Par **vivi688**, le **29/12/2010 à 19:41**

Bonjour, nous avons déposé notre préavis à la propriétaire en novembre. Lors des visites d'appartement je constate que le loyer proposé par notre propriétaire aux futurs locataires est inférieure à celui qu'on paie actuellement, n'est ce légal ? Merci d'avance,

Par **mimi493**, le **30/12/2010 à 16:50**

Les loyers sont libres.